

# **Compte Rendu**

# **Réunion Publique 28 Mars 2017**

Au Mans, s'est déroulée une réunion publique sur le thème de l'avenir du TER en Sarthe.

Elle visait à aborder d'une part la Convention TER, actuellement en négociation, dans le plus grand secret, entre le Conseil Régional des Pays de la Loire et la SNCF, mais aussi le périurbain dans notre département.

Une centaine de participants dont de nombreux élus, maires, conseillers départementaux et régionaux, ont accepté l'invitation.

Ils ont participé aux riches débats visant à préparer l'avenir en matière d'aménagement du territoire, de développement économique des territoires, de l'engagement des communes, pour améliorer les conditions d'accès aux modes de transports complémentaires autour du réseau ferré.

Cette réunion publique, organisée par notre syndicat, avait pour objet, dans un premier temps, la présentation de la Convention TER qui est en négociation en ce moment entre l'Autorité Organisatrice (le Conseil Régional des Pays de la Loire) et l'Exploitant qu'est la SNCF.

La signature doit être effective pour le 1er Juillet 2017, ne laissant que peu de temps pour réagir.

Un diaporama sur les enjeux de la Convention TER présenté en séance a servi de support à cette première partie en permettant de lancer et d'alimenter les débats.

Si des usagers ont exprimé des attentes vis-à-vis de la mise en place du contournement et de la libération de nouveaux sillons, des personnes mettent en cause la politique SNCF concernant les propositions des nouveaux horaires avec la mise en place du cadencement. Les usagers ont exprimé des attentes fortes en matière de qualité de Service Public SNCF afin que les horaires proposés correspondent à leurs besoins.

Par exemple, le collectif Ligne 21 met en avant toutes les difficultés à venir pour les élèves, étudiants, salariés vers Le Mans ou Angers et sur le temps d'attente en gare. Un représentant de la FNAUT dénonce le mande négociations que avant la mise en place de ce cadencement et se déclare favorable à l'ouverture à la concurrence.



## Compte-rendu Réunion Publique 28 Mars 2017



Nous proposons

des gares
ouvertes du
premier au
dernier train,
ainsi que des
agents SNCF qui
assurent le
départ des
trains, qui
renseignent...

En général, beaucoup ont exprimé, usagers comme élus, leur colère sur le manque de concertation sur cette question mettant en cause soit le Conseil Régional, soit la SNCF.

Si pour la Cgt, le président de région est bien le patron du TER, et donc responsable de la politique menée, il ne faut pas non plus dédouaner la SNCF car il y a un travail de concert.

Un représentant de la ville du Mans, ancien cheminot, regrette la décision du Conseil Régional de ne pas avoir mis en avant les concertations pourtant nécessaires. Compte-tenu du délai, il sera impossible de modifier en profondeur cette nouvelle grille, mais cela n'exclut pas de faire des retouches.

Plusieurs usagers mettent en cause aussi la politique de la SNCF concernant la mise en place des cars MACRON avec sa filiale OUIBUS, tout comme le FRET, la volonté de libérer les routes n'est pas une priorité. « La route tue » rappelle, à juste titre, un usager d'Etival.

La Cgt confirme et rappelle que le Groupe Public SNCF ne fait plus de service public, d'ailleurs la SNCF est le 1<sup>e</sup> transporteur routier en France.

Cependant, la Région n'est pas en reste puisque il faut mettre en face de sa volonté de réduire le budget alloué au TER, l'injection de 115 millions sur le réseau routier. L'Etat, en étant actionnaire de la SNCF, est tout autant responsable

Enfin, un maire d'une commune du sud-Sarthe exprime le sentiment de se sentir un peu « cocu » après avoir préparé sa gare dans l'optique du contournement. Au final, ces travaux devaient permettre une augmentation du trafic TER par le cadencement, il n'en est rien à l'heure actuelle.

L'ensemble des participants s'accordait sur la nécessité d'investir dans le ferroviaire. Plus de trains c'est moins d'usagers sur les routes, et par conséquent moins d'entretien.

La Cgt ne peut que se satisfaire de cet engouement. Elle invite l'ensemble des participants à lire son cahier des charges TER, au contenu pédagogique.



# Compte-rendu Réunion Publique 28 Mars 2017

La deuxième partie du débat concernait le développement du périurbain en Sarthe. A ce titre, Matthieu GEORGET, co-directeur du syndicat mixte « Pays du Mans » a commenté un diaporama exposant tout le travail réalisé depuis une dizaine d'années afin de peser sur les choix stratégiques en matière de transport et d'infrastructures.

La coordination des différents transports sur les gares, et donc de ne pas se limiter au train, est une nécessité pour permettre de dynamiser les zones urbaines autour du ferroviaire. Ce travail, effectué depuis 2011 auprès des élus a permis la mise en place de plusieurs projets que présentent M.GEORGET.



#### Présentation du Pays du Mans

Le Pays du Mans est un **syndicat mixte ouvert** (avec le Conseil Départemental de la Sarthe) créé le 14 octobre 2002. Il représente 270000 habitants, répartis sur 46 communes et 791,5 km² environ. (ensemble des communes du Mans Métropole, de l'Orée de Bercé Bélinois, du Sud-Est du Pays Manceau, des Portes du Maine, des Rives de la Sarthe et du Bocage Cénoman.)

Le Pays du Mans est un territoire de projets, un espace d'animation et de mutualisation au service de ses

collectivités membres et des acteurs de son territoire.

SOURCE COUNTY

DOARTIS SUR

CONTINUE COUNTY

LAMIES COUNTY

LAMIES

Son but est d'accompagner des projets et des thématiques inscrits dans une stratégie de complémentarité ville-campagne.

Le Pays du Mans et le Pôle métropolitain sont des espaces d'animation, des territoires de projets œuvrant dans une démarche de développement durable.

Ils favorisent la mise en réseau et créent du lien entre les acteurs du territoire. Ils accompagnent, chacun dans leurs thématiques et compétences, les collectivités et les acteurs locaux : études, avis techniques, recherche de financement ...

Nous proposons
pour assurer la
s é c u r i t é ,
l'accompagnement
systématique du
conducteur par un
c o n t r ô l e u r
correctement formé

## Compte-rendu Réunion Publique 28 Mars 2017

Nous proposons
une
complémentarité
entre les
différents modes
de transport afin
de proposer aux
usagers un service
de « porte à
porte » assurant
l'aménagement
du territoire.

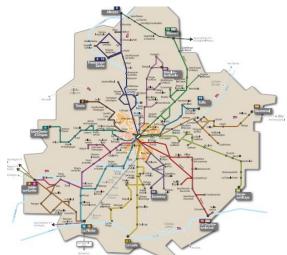
La représentante de la mairie d'Arnage met en avant les difficultés de circulation sur sa municipalité et l'avantage qu'amènerait à Arnage le développement du périurbain.

Un témoignage d'une usagère de la Hutte, située au nord Sarthe, à l'extrémité de la ligne, attire l'attention. En effet, ce village se trouve dans la zone d'emploi d'Alençon qui est « sinistrée » selon ses termes. De plus, la population vieillissante vient sur le Mans pour effectuer ses soins suite à la désertification médicale sur Alençon.

Toutes les personnes présentes, qu'elles soient élues ou usagères, partagent le même avis sur la nécessité de développer le ferroviaire pour les usagers.



Réseau ferroviaire de la Sarthe



Réseau Transport Interurbain de la Sarthe

Pour la Cgt, l'un des enjeux est de réhumaniser les gares et les trains. Il faut absolument rouvrir des points de ventes. En guise de conclusions, la Cgt a mis en avant la nécessité de véritables choix politiques en faveur du Service Public SNCF, concernant la dette, le respect de l'environnement, qui doivent améliorer les conditions d'accès au train par une exploitation périurbaine cadencée afin de répondre aux réels besoins des usagers. Il ne faut pas

oublier de prendre en compte la nécessaire complémentarité des modes de transport, tant voyageurs que de marchandises.

Considérant que plus nombreux nous sommes plus forts, et parce que cette réunion doit aboutir à du concret, notre syndicat vous propose de ne pas laisser cette réunion sans suite. Il faut créer les conditions pour regrouper les usagers, les élus, les associations dans un collectif qui pourrait proposer de nouvelles initiatives.

